



# Les 25 engagements électoraux de *Québec solidaire*

## Habiter ensemble dans un Québec vert

### Proposition 1: le vent

Afin de mettre l'État québécois au centre des décisions sur le contrôle de la production et de la distribution de l'énergie au Québec, Québec solidaire :

- ✓ nationalisera le secteur éolien, tout comme le gouvernement du Québec l'a fait avec Hydro-Québec. Créera Éole-Québec, une société publique qui sera au coeur du développement de cette industrie qu'il développera en coresponsabilité avec les instances de démocratie participative locales, régionales et autochtones qui seront responsables de la mise en oeuvre des nouveaux projets, dans le respect des résultats des consultations publiques, et pourront conserver une part équitable des bénéfices issus de ceux-ci;
- ✓ b) redonnera à Hydro-Québec sa mission originale: fournir de l'électricité de façon accessible à l'ensemble du peuple québécois

### Proposition 2: la forêt

Québec solidaire créera les comités forestiers locaux, des organismes sans but lucratif qui se verront confier la prise en charge d'une gestion écosystémique de la forêt publique et dont les plans de gestion seront approuvés par le gouvernement. Celui-ci percevra des redevances, effectuera le suivi des opérations forestières et encouragera la transformation de l'économie forestière de façon à favoriser une plus grande valeur ajoutée aux produits forestiers.

Québec solidaire instituera des états généraux sur la condition de la forêt québécoise.

### Proposition 3: le transport et l'atteinte des objectifs de Kyoto

Québec solidaire investira massivement dans le transport en commun et dans les programmes d'efficacité énergétique, dans le but de lutter efficacement contre les changements climatiques et de dépasser les objectifs du protocole du Kyoto. Québec solidaire favorisera l'utilisation d'énergies renouvelables plutôt que les combustibles fossiles.

#### **Proposition 4: la protection de l'eau**

Québec solidaire donnera à l'État québécois les moyens légaux d'assurer la protection de l'eau, sous toutes ses formes, en l'inscrivant comme "chose publique" dans le Code civil.

#### **Proposition 5 : une transition vers une nouvelle agriculture**

Québec solidaire appliquera les mesures de transition suivantes vers une nouvelle agriculture par :

- ✓ l'étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés (OGM) et moratoire sur leur mise en culture ;
- ✓ b) un appui accru aux producteurs d'aliments biologiques et du terroir, système de crédits environnementaux d'investissement pour les agriculteurs qui mettent en place des pratiques faisant usage de technologies vertes.

#### **Proposition 6 : Une loi anti-SLAPP**

Québec solidaire assurera la mise en place d'une loi pour interdire les poursuites abusives contre des groupes de citoyenNEs (SLAPP).

## **Bâtir ensemble un Québec de justice**

#### **Proposition 7: Hausser les revenus de l'État**

Québec solidaire haussera les revenus de l'État en :

- ✓ Rétablissant un équilibre fiscal entre les entreprises privées et les particuliers;
- ✓ Augmentant le nombre de paliers d'imposition pour les particuliers;
- ✓ Légiférant afin d'empêcher tout évitement ou évasion fiscale;
- ✓ Imposant pleinement les gains en capital ;
- ✓ Diminuant le plafond des REER ;
- ✓ Ayant un meilleur contrôle des déductions fiscale.

#### **Proposition 8: Réviser la fiscalité**

Québec solidaire révisera la fiscalité des particuliers et des entreprises en:

- ✓ Augmentant la contribution des entreprises dans le financement de l'État ;
- ✓ Instaurant un système d'imposition des particuliers plus progressif, notamment par une plus grande taxation des gains en capital et des dividendes, une diminution des plafonds d'investissements dans les REER, et de nouveaux paliers d'imposition pour les contribuables aux revenus très élevés ;

- ✓ Révisant la taxe de vente du Québec (TVQ) afin qu'elle soit modulée pour soutenir les initiatives qui encouragent une utilisation plus écologique des biens et des ressources et, inversement, pour dissuader et décourager les pratiques ayant un effet négatif sur l'environnement, et pour la diminuer de façon significative sur les biens de première nécessité et l'augmenter sur les produits de luxe.

### **Proposition 9: Abroger les lois anti-syndicales**

Québec solidaire abrogera les lois anti-syndicales (7, 8, 30, 31 et 142) et permettra de véritables négociations avec le secteur public. De plus, il favorisera, dans le respect de la convention no. C-87 de l'Organisation Internationale du travail, le droit et l'accès à la syndicalisation dans les autres secteurs particulièrement les secteurs occupés majoritairement par des femmes.

Québec solidaire permettra aussi la syndicalisation multi patronale en réformant le Code du travail.

### **Proposition 10: Interdire les disparités de traitement**

Québec solidaire interdira les disparités de traitement fondées sur le statut d'emploi. Dans le cas où il est impossible d'offrir certains avantages aux employés et employées à statut précaire, une indemnité compensatoire devra être versée. Québec solidaire veillera aussi à l'application continue et à la généralisation de l'équité salariale.

### **Proposition 11: Le soutien à l'économie sociale**

Québec solidaire soutiendra le développement de l'économie sociale selon trois axes prioritaires :

- ✓ encourager l'investissement dans ces entreprises, sur le modèle de ce qui est fait pour les fonds de travailleurs ;
- ✓ favoriser l'achat par les gouvernements et les administrations publiques de produits équitables et écologiques et de produits issus de l'économie sociale ;
- ✓ permettre une plus large accessibilité aux services offerts par les entreprises d'économie sociale, sur le modèle de ce qui a été accompli avec les centres de la petite enfance (CPE).

### **Proposition 12 : Étendre la durée des vacances**

Québec solidaire étendra la durée des vacances, qui passeront à trois semaines après une première année d'emploi et à cinq semaines après cinq ans, et ouvrira un débat en profondeur sur la réduction du temps de travail.

## **Vivre ensemble dans un Québec sans pauvreté**

### **Proposition 13: Renforcer la loi contre la pauvreté**

Québec solidaire appliquera et renforcera sans délai la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et instaurera :

- ✓ L'augmentation progressive du salaire minimum à 10 \$ l'heure indexé sur une base annuelle au coût de la vie, en offrant un appui aux petites et moyennes entreprises (PME) indépendantes, OBNL et coopératives pour la mise en place de cette mesure;
- ✓ La hausse des prestations d'aide sociale dans le but d'arriver à couvrir l'ensemble des besoins essentiels. Un gouvernement solidaire augmentera immédiatement l'ensemble des prestations au montant présentement reçu par les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi. Ces prestations seront intouchables et indexées au coût de la vie. Aussi, les pensions alimentaires ne seront pas soustraites des prestations d'aide sociale;
- ✓ L'abrogation du délai de carence exigé aux nouveaux arrivants pour la RAMQ;
- ✓ La levée de l'interdiction juridique de faire faillite aux citoyens, anciens étudiants, pour faute de remboursement de prêts et bourses;
- ✓ L'adoption de mesures nécessaires, législatives ou autres, pour combattre les problèmes de logement et d'itinérance, notamment le financement d'un chantier de 8000 logements sociaux réalisés écologiquement par année (4000 s'il n'y a pas de participation du fédéral);
- ✓ Une mesure permettant aux prestataires d'aide sociale de recevoir leurs médicaments gratuitement.

Québec solidaire entreprendra une consultation sur les différentes options pour réduire la pauvreté de façon durable et respectueuse tel que, entre autres, le revenu de citoyenneté.

Québec solidaire fera aussi pression sur le gouvernement fédéral afin d'étendre l'éligibilité aux prestations de l'Assurance emploi à l'ensemble des salariéEs qui y contribuent.

### **Proposition 14 : La mise sur pied de Pharma-Québec**

Québec solidaire mettra sur pied Pharma-Québec, un pôle public d'acquisition, de recherche et de production de produits pharmaceutiques dans le but de freiner la croissance des coûts en santé, d'enrichir les capacités scientifiques du Québec et d'innover dans le domaine du médicament.

### **Proposition 15 : Une campagne nationale contre la violence faite aux femmes**

Québec solidaire élaborera et mettra en place une politique pour contrer les violences faites aux femmes et instaurera :

- ✓ l'adoption des mesures nécessaires, législatives ou autres, pour combattre les violences faites aux femmes;
- ✓ une campagne de sensibilisation sur les violences faites aux femmes avec des moyens suffisants (exemple : la campagne contre la cigarette);
- ✓ Le support financier aux groupes de femmes.

### **Proposition 16 : Le rôle indispensable des organismes communautaires**

Québec solidaire reconnaîtra le rôle indispensable des organismes communautaires dans leur milieu en s'engageant à respecter l'autonomie de leur organisation et à rehausser le financement de leur mission de base.

## **Grandir ensemble**

### **Proposition 17 : une politique familiale globale et transversale**

Québec solidaire élaborera une politique familiale globale, transversale et féministe qui reconnaît le rôle éducatif des parents, rôle encore aujourd'hui assumé majoritairement par les femmes, en commençant par :

- ✓ Le versement d'une allocation parentale universelle ;
- ✓ Le versement de la déduction d'impôt pour personne à charge au parent d'un enfant d'âge préscolaire et primaire (jusqu'à 12 ans) qui s'en occupe à temps plein à la maison;
- ✓ La mise en place de services d'aide familiale et ménagère au tarif modulé en fonction du revenu;
- ✓ La mise en place de mesures visant à soutenir l'intégration sur le marché du travail des personnes qui ont connu une absence prolongée;
- ✓ La reconnaissance économique et sociale du travail des personnes proches aidantes (aidantes naturelles);

### **Proposition 18 : une politique en éducation**

Québec solidaire réduira progressivement, et ce, à tous les niveaux, le nombre d'élèves par classe, éliminera progressivement les subventions aux établissements privés et les frais de scolarité et ajoutera des ressources complémentaires dans le but d'offrir à tous et toutes une éducation publique laïque, gratuite et de qualité.

Québec solidaire embauchera, dans chaque commission scolaire, des employéEs spécialiséEs pour fournir les services adéquats aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Québec solidaire éliminera l'endettement étudiant et réformera le régime d'aide financière aux études en consultation avec le mouvement étudiant, de façon à ce qu'il corresponde aux besoins des étudiantEs.

Un gouvernement de Québec solidaire fera du programme de l'Aide financière aux études un système intégralement public et fera en sorte que la dette des étudiant-es se rapporte au patrimoine individuel afin que cette dernière soit comptabilisée en cas de faillite personnelle.

### **Proposition 19 : un filet de sécurité sociale pour les artistes**

Québec solidaire mettra en place un filet de sécurité sociale pour les artistes du Québec, reconnaissant non seulement le travail de production mais aussi celui de la recherche artistique.

### **Proposition 20 : une politique contre l'homophobie**

Québec solidaire adoptera et mettra en œuvre une politique de lutte contre l'homophobie en développant des programmes appropriés et en fournissant les ressources à l'avenant; renforcera, financera et valorisera les pouvoirs d'initiative, d'enquête et de lutte contre le sexisme, le racisme et l'homophobie menée par la Commission des droits de la personne et de la jeunesse.

### **Proposition 21 : Un soutien aux centres de la petite enfance**

Québec solidaire reconsidérera la loi 124 et développera le réseau des centres de la petite enfance (CPE) en offrant des services adaptés aux besoins des familles et des milieux.

## **Gouverner ensemble**

### **Proposition 22: L'élection d'une assemblée constituante**

Québec solidaire visera à réaliser la souveraineté, en organisant l'élection au suffrage universel d'une assemblée constituante qui reflètera la pluralité des tendances politiques présentes au sein de la population québécoise, la parité femmes-hommes, une représentation équitable des régions et des citoyens et citoyennes de la diversité culturelle du Québec. Cette constituante aura deux mandats :

- a) d'abord, organiser un processus de démocratie participative pour consulter la population du Québec sur son avenir politique et constitutionnel de même que sur les valeurs et les institutions politiques qui y sont associées ;
- b) en fonction des résultats de cette démarche, qui devront être connus de la population et dont l'assemblée constituante aura l'obligation de tenir compte, proposer aux Québécois et Québécoises les changements désirés aux institutions politiques et les valeurs qui fondent le « vivre ensemble » québécois – ce qui doit apparaître dans une constitution – de même que l'avenir constitutionnel du Québec.

Les propositions de l'assemblée constituante seront soumises à la population québécoise par voie de référendum. Celui-ci comprendra deux questions distinctes : l'une portant sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, l'autre, sur une constitution québécoise.

**Proposition 23: une réforme du mode de scrutin**

Québec solidaire adoptera un mode de scrutin faisant une large place à la proportionnelle, une date fixe pour la tenue des élections et des mesures assurant la parité femmes-hommes à l'Assemblée nationale et une meilleure représentation des personnes issues de l'immigration et des minorités.

**Proposition 24 : le droit à l'autodétermination des nations autochtones**

Québec solidaire reconnaîtra le droit à l'autodétermination des nations autochtones, assurera le respect de leurs droits inaliénables et établira des rapports de peuple à peuple avec les onze nations présentes sur le territoire du Québec. Il favorisera, par le biais de négociations de nation à nation, l'accès aux ressources et aux territoires dont le Québec dispose et qui permettrait aux Premières Nations d'avoir les moyens de leur autonomie et soutiendra les démarches des autochtones hors réserve pour améliorer leurs conditions de vie.

Joignant le geste à la parole, Québec solidaire s'engage à présenter une motion à l'assemblée nationale appuyant le projet de Déclaration des nations unies sur les droits des peuples autochtones lorsque celui-ci sera présenté à l'assemblée générale de l'ONU dans la prochaine année.

**Proposition 25: Le soutien aux femmes autochtones**

Québec solidaire appuiera aussi fermement, en rendant accessible des ressources financières et autres, les démarches des femmes autochtones en faveur du respect de leurs droits fondamentaux.